

Un nouveau Président pour les

Charpentiers 21

Communiqué de Presse

31 janvier 2017



Christian LARROUY - Président
PYRÉNÉES CHARPENTES (65)

L'assemblée générale des chartes de qualité Charpentes 21, Maisons bois 21 et Constructions bois 21 qui s'est déroulée le 18 janvier 2017 a élu son nouveau président pour succéder à Sébastien MEHA, dirigeant de l'entreprise MEHA dans le Val de Marne, en place depuis 4 ans et l'un des fondateurs de Charpentes 21 en 2006.

Le nouveau président est **Christian LARROUY** dirigeant l'entreprise Pyrénées Charpentes (Hautes Pyrénées - 65), engagée dans les chartes depuis 2014.

Son objectif est clair : faire reconnaître auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre les qualités des entreprises labélisées car engagées dans une démarche progrès dont le volet principal, la technique, est audité tous les ans par Socotec. C'est la garantie pour un maître d'ouvrage d'avoir des entreprises possédant les compétences de conception, fabrication française et mise en œuvre quelque soit le marché souhaité (charpente traditionnelle, maisons à ossature bois, ou construction bois en hauteur).

La qualité des entreprises labellisées Chartes 21 est régulièrement reconnue et depuis 2012, ce sont 15 de leurs réalisations qui ont été primées par le Prix National de la Construction Bois.

Le nouveau président a ensuite nommé le comité de suivi des trois chartes en charge de surveiller le respect des engagements techniques, environnementaux et sociétaux des signataires.

Le label Charpentes 21, créé en 2006 par une dizaine d'entreprises s'est développé en 2011 avec la création de Maisons bois 21 et Construction Bois 21. Gérés par l'Institut de Recherches Appliquées au Bois (IRABOIS), les labels imposent des exigences selon 3 axes : la qualité technique, l'engagement environnemental et l'amélioration des conditions de travail. Le référentiel impose également que les ouvrages soient fabriqués sur le territoire français. Sur le plan de la qualité technique, un audit annuel est réalisé en entreprise par Socotec pour passer en revue les procédures et contrôles des études, des approvisionnements, de la fabrication et de la mise en œuvre. Cet engagement permet de garantir aux maîtres d'ouvrage d'avoir une entreprise française alliant les compétences de conception, fabrication et mise en œuvre d'ouvrages bois. Pour les exigences environnementales, les indicateurs demandés ont été élaborés en collaboration avec l'Ademe, et sur le plan sociétal, le partenaire institutionnel des chartes est l'OPPBTB.



IRABOIS - Institut de Recherches Appliquées au Bois
7/9 rue La Pérouse - 75784 PARIS CEDEX 16

Tél. 01 40 69 57 40 - Fax 01 40 69 57 41 - contact@irabois.fr

www.chartes21.com